Docusign Envelope ID: F0B21B88-A11C-4F23-B9B3-8B282283F200

ABDC
Société par actions simplifiée au capital de 230.000 euros
Siège social : 14 rue Velpeau 92160 ANTONY
RCS NANTERRE 401 145 610

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 31 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente-et-un décembre, au siège social,

Les associés de la société ABDC au capital d'un montant de 230.000 euros, dont le siège social est situé au 14 rue Velpeau 92160 ANTONY, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 401 145 610, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation adressée par le président, Monsieur Julien GOUDENEGE, faite conformément aux stipulations des statuts, à chacun d'eux.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Julien GOUDENEGE, président.
Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance

Sont présents ou représentés :

- Gestion Audit Management représentée par Julien GOUDENEGE : 14.250 actions
- West Kost représentée par Cécile GUIHAIRE : 750 actions
- TOTAL 15.000 actions

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Cession de 3.000 actions détenues par GESTION AUDIT MANAGEMENT au profit de WEST KOST
- Cession de 750 actions détenues par GESTION AUDIT MANAGEMENT au profit de Madame Romane BECOURT
- Modifications corrélatives des Statuts de la société
- Délégation du pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que deux cessions d'actions sont intervenues ce jour. A savoir une cession de 3.000 actions détenues par la société GESTION AUDIT MANAGEMENT au profit de la société WEST KOST ainsi qu'une cession de 750 actions détenues par la société GESTION AUDIT MANAGEMENT au profit de Madame ROmane BECOURT. Les associés restants, anciens et nouveaux reconnaissent que lesdites cessions ont été effectuées dans le respect des dispositions légales et statutaires et confirment leur agrément et leur renoncement à leur droit de préemption pour lesdites cessions, le cas échéant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

DS JG

Paraphe LG

Docusign Envelope ID: F0B21B88-A11C-4F23-B9B3-8B282283F200

Par suite de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de la modifier les statuts dans leur ensemble.

Les nouveaux statuts sont signés par les associés existant postérieurement aux cessions. Les associés restants, anciens et nouveaux matérialisent leur accord quant au contenu desdits statuts par la signature du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

GESTION AUDIT MANAGEMENT
Associée
Représentée par Monsieur Julien GOUDENEGE

DocuSigned by:
Julien GOUDENEGE
2E0B976920184E9...

WEST KOST
Ancienne associée
Représentée par Madame Cécile GUIHAIRE

Signé par :
Cécile GUIHAIRE
B09F592AF78D475...

Madame Romane BECOURT